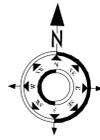


COMMUNE DE CAPTIEUX

1ère MODIFICATION SIMPLIFIEE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Echelle : 1-20 000ème



Mise à disposition du public
du 17/10/2016 au 18/11/2016

Approbation par délibération du
Conseil Communautaire
du : 14 Décembre 2016

Architectes D.P.L.G.

38,quai de Bacalan
33 300 BORDEAUX

Urbanistes D.E.S.S.

Tel. : 05 56 29 10 70

Paysagistes D.P.L.G.

E-mail :
contact@agenceetaphore.fr

Affaire n°16-21e

LEGENDE :

ZONAGE

ZONES URBAINES : Zone "U"
ZONES A URBANISER : Zone "AU"
ZONES NATURELLES : Zone "N"
ZONES AGRICOLES : Zone "A"

- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé à conserver au titre de l'article L. 130-1 du Code de l'urbanisme
- Espace Boisé Classé à créer au titre de l'article L. 130-1 du Code de l'urbanisme
- Cheminement piétonnier à créer, à conserver ou à modifier au titre de l'article L. 123-1-5-6° du Code de l'Urbanisme

Elements de paysage à protéger ou à mettre en valeur au titre de l'article L. 123-1-5-7° :

- Elément bâti
- Recul des constructions au titre de l'article L.111-1-4 du Code de l'Urbanisme.

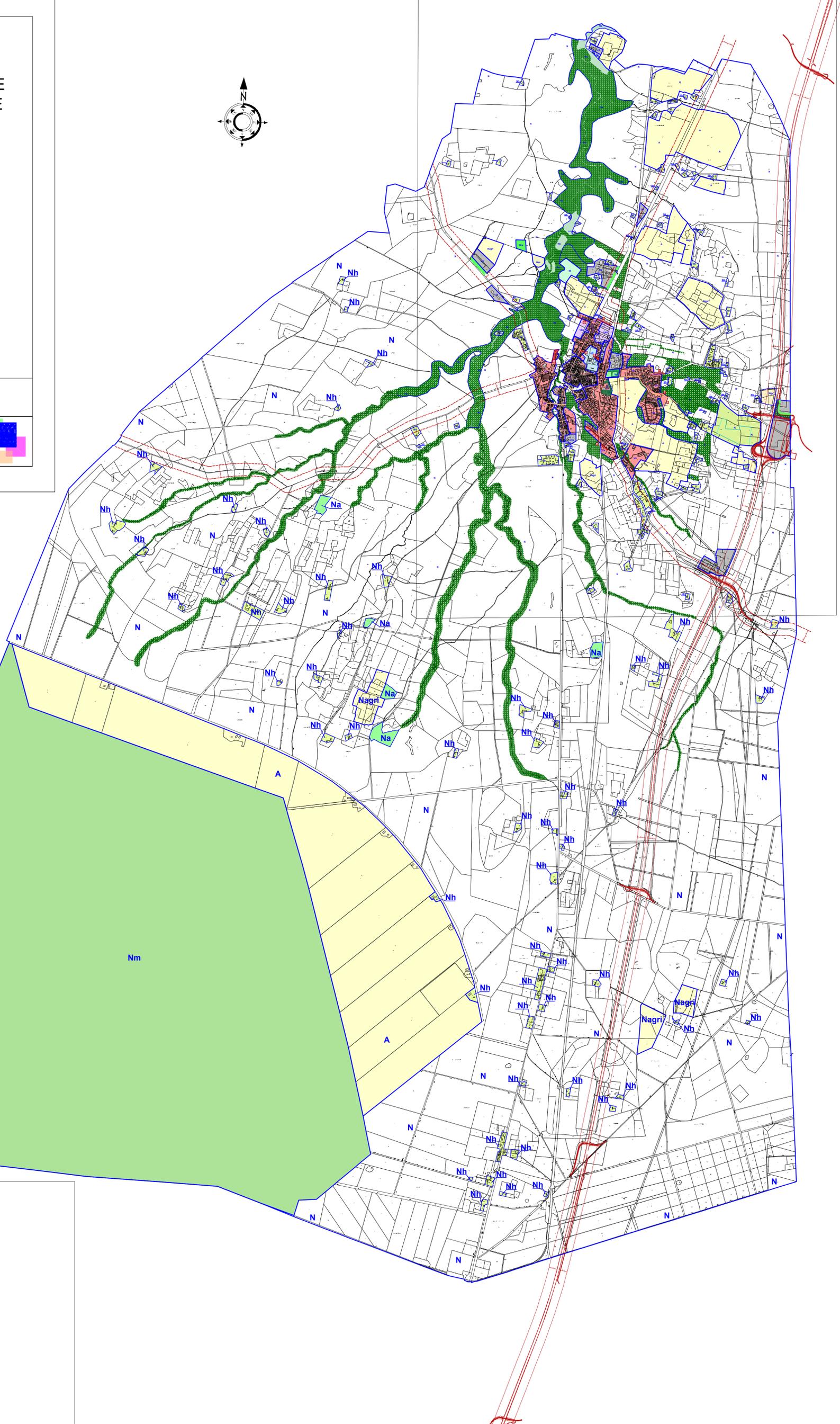


TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVES		
N°	Désignation des opérations	Collectivité ou Services Publics bénéficiaires
1	Aménagement des abords de la station d'épuration	Commune
2	Élargissement du Chemin de Pesquey	Commune
3	Création d'un chemin d'accès aux prairies d'élevage de l'ESAT	Commune
4	Création d'un chemin piéton	Commune
5	Création d'une voie de desserte de la zone IAU	Commune
6	Aménagement d'une entrée de bourg Sécurité et mise en valeur paysagère	Commune
7	Création d'une voie d'accès	Commune
8	Création d'un cheminement doux	Commune
9	Création d'un cheminement doux	Commune
10	Élargissement du chemin rural n°6 à 12m	Commune